

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3899 - Mercredi 09 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

JUSTICE :

Remise du code bleu Ohada aux acteurs concernés



SOCIÉTÉ

Djaouad et Farida élus par et pour les Français des Comores

Les élections des conseillers des Français de l'étranger ont eu lieu le 30 mai dernier. Après décompte et promulgation, c'est la liste de Djaouad Mzé et Farida Ahmed Mohamed Djalim qui est sortie vainqueur devant 5 autres listes. Le nouvel élu promet de poursuivre son chantier en restant à disposition et à l'écoute de ses compatriotes.

C'est Djaouad Mzé et Farida Ahmed Mohamed Djalim qui sont élus conseillers des français de l'étranger aux Comores. Le duo a la lourde tâche de représenter les Français en Union des Comores en jouant « le trait d'union entre le consulat, l'ambassade et citoyens ». « Nous ferons notre travail en restant à proximité de nos concitoyens », nous a confié le conseiller consulaire, Djaouad Mzé. Si aujourd'hui Djaouad Mzé s'est

porté pour un deuxième mandat c'est parce qu'il juge utile de continuer sa « mission » qui est d'aider et de rester aux côtés des siens. « L'expérience acquise durant ces années (7 ans en tant que conseiller consulaire) me permet de faire évoluer le mandat et proposer des stratégies et réflexions visant à améliorer le quotidien de mes compatriotes, en les soutenant dans tous les aspects de leur vie, qu'ils soient professionnels comme personnels », explique-t-il.

Le long de son premier mandat Djaouad est intervenu dans plus de 700 dossiers administratifs. Fier, il revient encore plus motivé. Dans son nouveau plan d'action, Djaouad Mzé vise le social et pour ce fait, il parle alors de la mise en place d'un OLES (Organisme local d'entraide et de solidarité et du maintien du centre médico-social (CMS). « L'objectif est de venir en aide aux

familles les plus démunies et leur garantir un accès à des professionnels de santé. Je souhaiterais développer une association de bienfaisance en relation avec le consulat et veiller à la préservation et au renforcement du CMS », explique notre interlocuteur.

Djaouad Mzé est un grand électeur, il va donc voter pour les sénateurs des Français de l'étranger. Les deux sont élus par et pour les Français des Comores et c'est pour cette raison que Djaouad et Farida promettent d'être disponibles, de renforcer les relations avec l'ambassade et le consulat pour travailler sur des projets concrets, développer l'activité économique aux Comores avec la mise en place de la chambre franco-comorienne et créer une plateforme de rencontres qui faciliterait et renforcerait la solidarité dans la communauté. « Je suis convaincu qu'il faut aimer,



aider les gens sans attendre en retour, sans avoir un quelconque intérêt personnel », dit-il en affirmant sa disponibilité et son oreille d'entente pour tous.

A rappeler que sur les 544 délégués et conseillers consulaires Français dans le monde, les

Comores enregistrent la 3ème meilleure participation sur l'ensemble des pays. Djaouad Mzé et Farida Ahmed Mohamed Djalim sont élus à 51,44% soit 179 voix sur 354 votants.

A.O Yazid

ELECTIONS MUNICIPALES

Mouhaimine Ben Abdallah « élu » maire de Fomboni

Malgré la loi 11-007/AU portant organisation du scrutin communal qui prévoit, en ses articles 5 et 6 l'inéligibilité d'un préfet en exercice au poste de maire et la perte de sa qualité de conseiller municipal, Mouhaimine Ben Abdallah, le préfet du centre soutenu par le gouverneur de l'île devient maire de la commune urbaine de Fomboni.

Comme prévu, ce lundi 7 janvier le conseil municipal de Fomboni s'est réuni pour élire le maire qui remplacera Zoubert Hassanaly, emporté par la covid-19 le 6 janvier. Mouhaimine Ben Abdallah l'élu du parti Orange, préfet du centre depuis le 2 novembre 2020 et soutenu par le gouverneur de l'île Mohamed Said Fazul a remporté la victoire contre vents et



marées en battant Moussa Salim par 17 voix sur 30 électeurs. Moussa Salim a donc obtenu 13 voix. Pour la deuxième fois, Mouhaimine

devient ainsi maire de la commune urbaine de Fomboni.

Le gouverneur Mohamed Said Fazul avait convoqué vendredi à

son domicile les chefs de quartiers et les conseillers municipaux de la ville de Fomboni pour leur annoncer officiellement son candidat. Quelques conseillers municipaux que nous avons pu joindre, et quelques proches de Bonovo, le siège du gouverneur de l'île, n'avaient pas manqué ce jour là d'exprimer leur grande déception. Après plusieurs tractations, il a été convenu ce dimanche en présence du secrétaire national du parti CRC et d'autres barons du pouvoir central dans l'île que c'est plutôt Fayzdine Yssoufa, un membre de la CRC et pro Fazul, qui sera soutenu à la place de Mouhaimine.

Mais Fazul qui ne lâche rien, est allé jusqu'au bout pour placer celui qui était jusque là le préfet du centre, à la tête de la commune urbaine de Fomboni malgré la loi 11-

007/AU portant organisation du scrutin communal qui dispose en son article 5 « ne sont éligibles dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de deux ans, les préfets et les sous-préfets... », et en son article 6 que « tout conseiller municipal qui, pour une cause survenue postérieurement à son élection, se trouve dans un des cas d'inéligibilité prévu ci-dessus est immédiatement déclaré démissionnaire par le gouverneur de l'île concernée... ».

A Ngazidja, deux communes étaient concernées par ces partielles. Les scrutins ont eu lieu samedi dans les communes de Domba à Mbadjini et de Nyuma Komo à Mitsamiouli.

Riwad

SOCIÉTÉ

La famille de Tohir Minihadj empêchée de réclamer la liberté du détenu

Pour soutenir moralement Tohir Minihadj enfermé depuis quatre mois sans procès judiciaire, sa famille avait décidé de se réunir pacifiquement sur le marché de Vouvouni Bambao pour réclamer la liberté de leur enfant. Cependant, l'irruption des forces de l'ordre dans les lieux a privé la famille du droit de manifester.

Accusé de troubles à l'ordre public, incitation à la haine et manifestation non autorisée, Tohir Minihadj qui assurait le

protocole de l'ancien ministre des Finances Mohamed Ali Soilihi (Mamadou) se trouve toujours derrière les barreaux. Enfermé dans la même période que Abdallah Agwa et le journaliste Ali Abdou Mkouboi et Said Hachim, la famille du détenu avait décidé de se réunir à l'entrée du marché de Vouvouni avec des pancartes calligraphiées « libérez TOHIR » dans le but de réclamer pacifiquement la liberté du prisonnier. Mais cette action n'a pas pu s'accomplir avec la présence des militaires sur les lieux.

Selon la famille, cette présence témoigne une violation du droit de manifester sur l'ensemble du territoire. Pourtant « cette initiative n'avait pas des motivations politiques. Sauf que notre frère est emprisonné et cela fait des mois sans jugement. Et nous ignorons de quoi on l'accuse. Et uniquement la famille avait l'intention de se réunir en signe de solidarité pour notre frère et solliciter sa liberté », a confié le frère du détenu, qui s'est fait embarquer par les militaires lors du rassemblement mais relâché après quelques heures

de concertation avec les gendarmes.

En tout cas, l'événement ne s'est pas déroulé comme prévu, car certains jeunes du village qui soutiennent le régime actuel, sont hostiles à toute forme de protestation contre le pouvoir à Vouvouni Bambao. Et ce sont ces jeunes qui auraient fait appel aux forces de l'ordre. En tout cas, les jeunes qui soutiennent le régime ont réussi à saboter l'événement car celui-ci n'engageait pas le village sinon les militaires auraient été accueillis comme le jour où les jeunes de Vouvouni voulaient faire une prière en faveur de l'ancien gouverneur de l'île d'Anjouan, Salami Abdou, en détention provisoire depuis 2018.

Kamal Gamal

JUSTICE :

Remise du code bleu Ohada aux acteurs concernés

Pour vulgariser le droit Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique) au profit des acteurs judiciaires et des institutions concernées, essentiellement le secteur privé, une cérémonie de remise du code bleu 2020 a été organisée au tribunal de commerce de Moroni, hier.

Le tribunal de commerce en collaboration avec la commission de l'Ohada aux Comores ont organisé hier mardi 08 juin, une cérémonie de vulgarisation du droit Ohada au profit des magistrats, des auxiliaires de justice, des universitaires et tous les acteurs exerçant dans le secteur privé, notamment les banques. Cet événement a vu la présence du président de l'Union des chambres de commerce, du secteur privé, des banques, des juristes, et bien sûr du président de tribunal de commerce.



A cette occasion, la présidente de la commission nationale de l'Ohada, Nadhuima Youssouf a

montré que plus qu'une réglementation des affaires, le droit Ohada est devenu un véritable

instrument de la politique économique de l'Etat. « C'est ainsi que nous ne ménageons aucun

effort pour accorder notre contribution et accompagner tous les acteurs impliqués dans l'application de ce droit », souligne-t-elle.

De son côté, le 1er président de la cour d'appel de Moroni, Omar Ben Ali, a profité de cette occasion pour appeler les magistrats à appliquer ce code correctement tout en saluant les efforts « indéniables » du personnel de la justice. Pour rappel, c'est dans la mise en œuvre d'une campagne de vulgarisation du droit uniforme de l'Ohada que le club régional Ohada de l'Océan indien avait déjà remis le mois de mars dernier des exemplaires du code bleu Ohada édition 2020 au ministère de la justice et à tous les chefs de juridiction des autres îles sœurs, tout cela en parfaite symbiose avec la directrice générale des affaires judiciaires.

Andjouza Abouheir

CHAVIRAGE AU MAROC :

Un décès et onze portés disparus

Une femme d'origine comorienne a trouvé la mort au large des côtes marocaines en voulant selon nos informations rejoindre l'Europe. Onze autres compatriotes sont portés disparus.

Lundi 7 juin, le corps d'une femme a été repêché au large des côtes marocaines. Cette femme c'est une Comorienne, originaire du village de Banda-daweni, au sud de la Grande-comore. L'information relayée par nos confrères d'Al-watwan a été confirmée par le consul général de l'Union des Comores à Laayoune, au Maroc. Selon le diplomate, il y a aussi 11 compa-

triotés portés disparus dans cette traversée vers l'Espagne.

Ce sont quatre contingents qui sont portés disparus rien que cette semaine. « La marine marocaine est activement à leur recherche », assure celui qui affirme qu'un convoi transportant 52 migrants a quitté les côtes marocaines le 1er juin. A bord de ce bateau, trois des onze Comoriens portés disparus. Quant à la femme dont le décès est confirmé, son bateau pneumatique a « chaviré », confirme notre interlocuteur. Soit dit en passant, la victime a laissé derrière elle 6 enfants.

La semaine dernière, une cinquantaine de Comoriens étaient portés disparus dans les mêmes

circonstances. Heureusement, ils ont tous été retrouvés sains et saufs. Selon le diplomate, certains étudiants comoriens au Maroc « se sont reconvertis en passeurs ». La plupart des migrants comoriens viennent au Maroc « en provenance du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire » et présenteraient des pièces d'identité étrangères. « La situation est délicate. Nous risquons de perdre la confiance qu'on nous donne mais aussi cela risque d'impacter nos relations avec le Maroc », s'inquiète le consul, qui ne manque pas de présenter ses condoléances à la famille éplorée.

Andjouza Abouheir



La zone de départ des migrants

Actualité en bref

Deux bureaux du Comité de veille ont été ouverts à Nioumachoi et à Miringoni

Dans le cadre des activités relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, deux bureaux du Comité de veille ont été ouverts dans l'île de Mohéli à Nioumachoi et à Miringoni, deux communes voisines. Les cérémonies d'ouverture ont été organisées en présence de la coordinatrice de l'UNFPA aux Comores Madame Boni Ouatarra Édith, et de plusieurs autorités nationales et insulaires. Ce bureau contribuera selon les responsables à renforcer la sécurité et la protection des femmes et des enfants.

Les travaux d'aménagement du port de Bangoma achevés

La société chinoise SCGC avait 5 mois pour aménager le port de Bangoma qui a été endommagé en avril 2019 par le cyclone Kenneth. L'œuvre qui a coûté 173 millions de francs comoriens à l'État comorien, a été remise dimanche dernier en présence du chef de l'État Azali Assoumani et le ministre des transports Djaé Ahamada Chanfi qui s'est réjoui d'avoir réceptionné les travaux à temps. « Cela va permettre de renforcer le transport maritime », indiquera le ministre avant de remercier le gouvernement et en particulier le ministre des Finances pour avoir pu débloquer les fonds.

Le chef de l'État a visité les travaux d'assainissement de Fomboni

Les travaux d'assainissement de la ville de Fomboni se trouvent actuellement en phase de finition par l'enrobage après la fin des travaux de maçonnerie. Sur 10 kilomètres de goudron dans l'ensemble de Fomboni, presque un kilomètre a déjà reçu le bitume enrobé. Des travaux qui ont accusé un peu de retard à cause de la pandémie de Covid-19. Mais selon le ministre de l'Aménagement Afretane Yssoufa, d'ici le mois de septembre les travaux devraient être terminés. C'était l'occasion pour Azali Assoumani, de participer à la journée de l'environnement du 5 juin en plantant des arbres sur l'axe principal dit AMA.

Rassemblés par Riward



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

**AMI/ Réf. n° 2021-012-PRES.SOCIAL-UGP- PRPKR
Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque**

**“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINAT DE FACILITATION
SOCIALE POUR LE PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE ”**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour recruter un cabinet qui aura la charge d'appuyer les activités d'ingénierie sociale y compris la facilitation sociale dans la mise en œuvre de la Composante 1.1 Relèvement et résilience dans le secteur du logement/habitat.

2. Objectif de la mission :

L'objectif général de la mission, sous la supervision du Coordonnateur du PRPKR et en collaboration avec les Experts de l'UGP, est d'assurer une mission de facilitation sociale pour les activités de la Composante **1.1, Aide à la reconstruction des logements, auprès des communautés/populations en vue de leur engagement** au bon déroulement des travaux ainsi que la fonctionnalité et la durabilité des investissements réalisés.

3. Missions principales :

Sous l'autorité du Coordonnateur du PRPKR et en collaboration avec les experts de l'UGP le cabinet de facilitation sociale a pour principales missions de :

- Accompagner les populations et communautés bénéficiaires pour une bonne appropriation et leur engagement dans la mise en œuvre du projet.
- Permettre une participation effective des communautés et des parties prenantes, dans leurs diversités, dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet ;
- Sensibiliser, informer et communiquer sur les activités du projet auprès des populations et des communautés durant toute la phase de conception et de mise en œuvre du projet ;
- Faciliter l'identification et la mise en œuvre par les populations/communautés et les autres parties prenantes des logements et infrastructures communautaires à construire/réhabiliter ;
- Appuyer la mobilisation des Comités Habitats Résilients (CHR) et des Antennes Habitats Villageois (AHV) dans les zones d'intervention ;
- Encadrer et Accompagner les communautés bénéficiaires et les municipalités à identifier et mettre en œuvre des stratégies/dispositif viable et de gestion durable des infrastructures (comités de gestion, plan d'entretiens et formations, mécanisme de financement durable etc.) ;
- Conduire le processus de facilitation sociale, d'accompagnement, de négociation, de relais du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)
- Appuyer la mise en œuvre du Plan de Réinstallation (PAR) du projet ;
- Appuyer et veiller à la mise en œuvre du plan d'actions et de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) dans tous les aspects de la mission de facilitation sociale.

4. Profil du consultant

Le Prestataire doit avoir des capacités confirmées en communication sociale, et un engagement régulier dans les activités communautaires et dans les domaines ciblés par le projet. Il doit donc être familier avec la mise en œuvre de projets et activités relatifs à la lutte contre la pauvreté, le plaidoyer, le développement à la base, l'égalité de Genre et Autonomisation des Femmes, le renforcement des capacités, la gouvernance, etc. Il doit avoir une bonne connaissance des zones d'intervention du projet, disposer d'une équipe d'experts multidisciplinaires en tenant compte de l'aspect genre (des profils féminins seront un atout), capables de travailler sous pression et dans un environnement relativement précaire. Ces experts doivent également être capables de rédiger des rapports analytiques et concis. Ils doivent bien maîtriser la langue comorienne et le français.

Les prestataires intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission (documentation, référence de prestations similaires, expériences, etc.).

Le Facilitateur social doit mettre à disposition un personnel clé comprenant au moins :

- **Un Chef de Mission / Spécialiste en ingénierie sociale** titulaire d'au moins un Master 2 (ou bac+5) en sciences sociales (sociologie, géographie humaine, andragogie, développement communautaire, développement local, communication sociale, ...) disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie sociale,

le, participatives et justifiant de compétences dans l'identification, la formulation et le suivi de projets de développement, la communication sociale et les techniques de communication. Une bonne connaissance de la zone d'intervention est requise. Il sera chargé de la planification des activités ainsi que du suivi de leur mise en œuvre et de la coordination des activités de l'équipe. Il doit avoir une bonne maîtrise de la langue comorienne et du français, et une bonne connaissance des logiciels standards Word, Excel, et Power Point.

- **Un expert socio-économiste** titulaire d'au moins un Master 2 (ou bac+5) en sciences économiques (finances, gestion d'entreprises,) ou en socio économie disposant d'au moins 06 ans d'expérience dans le domaine et justifiant de compétences dans l'accompagnement d'acteurs (privés et/ou communautaires) dans le développement d'activités socio-économiques. Son expérience pour des missions similaires dans la zone d'intervention sera un atout. Il sera chargé d'évaluer les aspects socio-économiques des sous-projets communautaires et d'appuyer les Comités Habitats Résilients, les Antennes Villageoises et les associations locales de lutte contre les VBG (Violence Basée sur le Genre) dans la gestion de leurs sous-projets mais également dans le processus de gestion de plaintes. Il doit avoir une bonne maîtrise de la langue comorienne et du français, et une bonne connaissance des logiciels standards Word, Excel, et Power Point.

- **Trois (03) Spécialistes en Animation et Médiation sociale** titulaires d'au moins d'une Licence (ou bac + 3) en sciences sociales (éducation et animation du développement, médiation sociale, prévention et gestion de conflits, ...) justifiant d'au moins 03 ans d'expérience dans les domaines de l'animation de programmes de développement local et de communication sociale. Ils devront disposer d'une expérience avérée en communication, animation, médiation sociale, approche et planification participative, prévention et de gestion des conflits (au moins 03 missions). Une bonne connaissance de la zone d'intervention est requise. Ils doivent avoir une bonne maîtrise de la langue comorienne et du français. Ils seront chargés de la supervision des facilitateurs communautaires. Les spécialistes en Animation et Médiation sociale devront être basés sur les 3 îles des Comores.

- **VINGT (20) facilitateurs communautaires (Facom)** titulaires ou moins d'un diplôme d'étude universitaire (bac +2) en sciences sociales (économie, éducation et animation du développement, médiation sociale, prévention et gestion de conflits, ...) justifiant d'au moins 02 ans d'expérience dans les domaines de l'animation de programmes de développement local et de communication sociale. Ils devront disposer d'une expérience avérée en communication, animation, médiation sociale, approche et planification participative, prévention et de gestion des conflits (au moins 02 missions). Une bonne connaissance de la zone d'intervention est requise. Ils doivent avoir une bonne maîtrise de la langue comorienne et du français. Chaque Facilitateur communautaire couvrira environ une zone déterminée. Les Facom seront chargés de la mise en œuvre des activités de sensibilisation des populations ainsi que de la collecte de données. Au niveau des bénéficiaires du projet, ils seront aussi chargés de l'accompagnement des communautés dans tout le processus d'identification, de montage et de mise en œuvre des sous-projets.

6. Informations additionnelles

Les Cabinets intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou bien par courriel à l'adresse suivant : cor.ugp.prpkr@gmail.com avec copie aux e-mails ci-dessous : rpm.ugp.prpkr@gmail.com et metrpse.ugp.prpkr@gmail.com et aux jours et heures suivantes : du lundi au vendredi de 8h-16h00.

7. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront être adressés à Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR et déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant 14 heures 00 locale à la date du **08 juillet 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une note méthodologique ;
- Curriculum Vitae ;
- Référence de prestations similaires, expériences, etc.

SPORT :

Le candidat mis hors-jeu saisit la Tas

Le 05 janvier 2021, la commission électorale chargée du dépouillement des listes candidates à la présidence de la Fédération de Football des Comores (Ffc), et aux membres du comité exécutif avait rejeté la liste conduite par Mahamoud Aboud : Motif évoqué : son parrainage n'est pas valable. Le mis en cause, se sentant lésé, saisit le Tribunal Arbitral du Sport (Tas). Entouré par deux membres de son staff, il informe le public en conférence de presse, tenue en début de semaine.



Rappelons-nous de la décision n°003-Ce du 05 janvier 2021, relative à la liste candidate conduite par Mahamoud Mohamed Aboud pour les postes du Président de la Ffc et des Membres du comité exécutif. Après dépouillement, la commission électorale déclare que la liste a passé avec succès le contrôle de moralité. Mais le parrainage est estimé « non conforme ». La liste est donc rejetée. En fair-play, et entouré par deux membres de son staff juridique et administratif, soit respectivement Abou Chouaïmbou et Madi Mouigni, l'ancien ambassadeur des Comores en Chine et candidat informe en conférence de presse,

tenue à Moroni le lundi 7 juin 2021 que le Tribunal Arbitral du Sport (Tas) a été saisi. Le trio technique attend la suite. « Nous n'avons rien contre la commission électorale, à l'origine de notre éviction. Notre démarche, et la procédure engagée sont classiques, et légitimes », clarifie Aboud Mahamoud.

Le sort du dossier ne prête à aucune confusion. Le juge chargé du dossier à Genève, aurait proposé un dialogue comoro-comorien, en présence d'un médiateur international, dépêché par le Tas. « Hélas, cette sage médiation n'ayant pas été prise en considération, la juridiction

arbitrale du sport s'est résolue à traiter le dossier. Personne n'a cru en notre détermination à saisir le Tas. C'est chose faite. On attend la suite », rapporte le principal conférencier Aboud.

Pour information, le Tas traite tous les litiges de toutes les disciplines sportives. Mais, pour cette juridiction internationale, dont le siège est en Suisse, il faut toute une acrobatie financière et administrative. Le Tas a délocalisé ses actions juridiques et techniques. Il a installé des antennes à New York et en Australie. Pour le dossier de Mahamoud, la chambre d'Appel

doit siéger pour se prononcer. Mahamoud précise : « Ce jour-là, les deux parties seront convoquées à Genève ».

La presse avait évoqué une intervention de la notabilité pour dissuader Mahamoud et ses colistiers de faire marche arrière. Le candidat à la présidence de la Ffc coupe court : « Pour moi, c'est une information. J'ignore cette démarche. Ce que je peux ajouter, la tempête dans un verre d'eau se transforme en cyclone ».

Gondet Bm

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants)
 pour «la préparation d'une étude de faisabilité et l'élaboration d'un plan pour la mise en place
 d'un système d'alimentation électrique à quai pour les navires au port de Port Louis, Maurice»**

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish 2 Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS).

2. La mission du consultant est d'évaluer les options disponibles pour réduire les émissions des navires amarrés au terminal de croisière du port de Port Louis. Le champ d'application est intentionnellement large, visant à couvrir un large éventail d'options pour garantir que la meilleure méthode disponible est sélectionnée et mise en œuvre. Le périmètre comprend notamment :

- i. un examen de tous les programmes et technologies de réduction des émissions disponibles pour déterminer leur pertinence pour le terminal de croisière du port de Port Louis ; et
- ii. une évaluation de la faisabilité et de la rentabilité de l'alimentation à quai et, pour les navires de croisière amarrés au terminal de croisière.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants (firmes ou cabinets) éligibles à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la prestation de services de consultants dans le cadre de la mission susmentionnée. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de sélection du consultant sont les suivants :

- Être une personne morale légalement constituée et enregistrée ;
- être doté des capacités, des ressources et de l'expérience appropriées et suffisantes pour exécuter l'intégralité des services à un niveau de qualité très élevé ;
- avoir des expériences avérées de collaboration avec des organisations nationales ;
- ayant fait leurs preuves de réussite dans des missions similaires. Les firmes ou cabinets peuvent se mettre en consortium dans le but de renforcer la qualification du soumissionnaire.

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c001/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le mercredi 30 juin 2021 à 16 heures 30 minutes (heures de Maurice GMT+4):

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ; njiva.r@coi-ioc.org

Référence : "(SW2/Y4-C001) Preparation of a Feasibility Study and elaboration of a Plan for the setup of an Onshore Power Supply System for Berthing Vessels at Port Louis Harbour, Mauritius"

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

AMI/ Réf. n° 2021-013-VBG- UGP- PRPKR Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) JUNIOR EN VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE DANS LE CADRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE ”

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour recruter un (e) experte (e) en Violences Basées sur le Genre (VBG) dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place.

2. Objectif de la mission :

L'Objet de la mission de l'Expert (e) Junior en VBG est de veiller à la prise en compte des questions des VBG dans la mise en œuvre du Projet.

3. Missions et tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur du PRPKR et sous la supervision du Spécialiste social et du spécialiste en communication, l'expert (e) en VBG a pour mission de :

- Contribuer à l'élaboration et à l'opérationnalisation du plan d'action de prévention et atténuation des risques de VBG/EAS/HS du projet ;
- Contribuer à la formulation, la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes de formation et de sensibilisation sur les questions de VBG, EAS/SH ;
- Conduire la formation et la sensibilisation du personnel et des parties prenantes du projet sur les VBG, l'exploitation et les sévices sexuels ainsi que sur le harcèlement sexuel ; et sur les obligations en matière de conduite prescrites par les codes de conduite sur les VBG ;
- S'assurer que les codes de conduite sont signés, bien assimilés et appliqués par toutes les personnes travaillant pour le projet ;
- S'assurer que les codes de conduites et les règlements soient affichés sur le site des travaux du projet ;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme de gestion de plaintes tenant compte des questions de VBG/EAS/HS ;
- Recenser toutes les allégations de violence sexiste signalées, qu'elles soient liées au projet ou non ;
- Assurer le référencement vers les prestataires de services des cas de violence sexiste ;
- Assurer le suivi et le Reporting des plaintes de VBG enregistrés par le projet, dans le respect du protocole de confidentialité et du Mécanisme de Gestion des Plaintes VBG qui sera établi pour le projet ;
- S'assurer que les questions de VBG, EAS, HS ont bien été prises en compte dans les dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de consultation (DDC) ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.), dans les TDR des missions de contrôle de travaux, ainsi que dans les codes de conduite des entreprises et groupements bénéficiaires de l'appui du Projet ;
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de prévention et d'atténuation des risques VBG/EAS/HS et prise en charge des survivantes dans le cadre du projet.

4. Profil du consultant

L'expert (e) en VBG à recruter devra :

- Avoir un Diplôme de Bac+3 ou équivalent, en sciences sociales, en droit, en communication, en gestion de projet, d'assistant de service social, en

économie sociale et familiale ou d'éducateur spécialisé ou toute autre discipline similaire (la copie certifiée du diplôme est à joindre impérativement à la demande) ;

- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle globale ;
- Avoir au moins un an d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, la scolarisation des filles, sur la santé de la reproduction, sur le changement de comportement (une bonne expérience sur les VBG serait un atout)
- Une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Une bonne maîtrise de la langue comorienne ;
- Une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

5. Méthode de sélection du Consultant

L'expert (e) sera sélectionné conformément à la méthode, Sélection du Consultant Individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

6. Informations additionnelles

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou bien par courriel à l'adresse suivant : cor.ugp.prpkr@gmail.com avec copie aux e-mails ci-dessous : rpm.ugp.prpkr@gmail.com et trpse.ugp.prpkr@gmail.com et aux jours et heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8h-16h00.**

7. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront être adressés à Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR et déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant 14 heures 00, heure locale à la date du 29 juin 2021 par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Des Copies certifiées des diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et les expériences.

Tous/tes les candidats/tes sélectionnés /es devront se soumettre aux vérifications relatives aux références fournies lors d'un entretien. **Seul(e)s les candidat(e)s dont les dossiers auront été retenus seront contacté(e)s.**